

**Communiqué de
presse**



Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, a présenté lundi 16 septembre 2013 son grand projet pour l'éducation artistique et culturelle.

« L'éducation artistique et culturelle illustre la volonté du Président de la République de mobiliser toutes les énergies en faveur de la jeunesse ».

L'éducation artistique et culturelle est un des leviers qui permet de mobiliser la diversité des savoirs et des compétences pour un plus juste partage de l'exceptionnelle richesse artistique et culturelle de la France.

C'est un choix politique. Nous devons accompagner ceux qui en sont les acteurs, au quotidien, en moyens et en qualification.

Avec douze décisions-clés, le grand projet pour l'éducation artistique s'inscrit dans la durée.

Pour donner à ce grand projet les moyens de son ambition, le ministère de la Culture et de la Communication consacre 10 millions d'euros supplémentaires à cette action, soit une augmentation de 30% des crédits. C'est la marque d'un engagement durable aux côtés de tous les acteurs, sur tous les territoires. Donner à l'éducation artistique et culturelle les moyens de son ambition, c'est aussi la qualifier : la formation et la recherche sont au cœur de ce grand projet.

Il repose enfin sur la mobilisation de toutes les forces qui portent cette ambition : les collectivités territoriales, qui sont les premières concernées par la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ; tous les établissements publics et les partenaires du ministère organisés en réseau pour une action plus coordonnée ; le secteur public comme le secteur privé ; mais aussi toutes les forces de la jeunesse et du numérique, levier de création, d'innovation et d'éducation.

Grâce à l'engagement de tous, par l'addition des talents et la convergence de nos objectifs, nous sommes aujourd'hui en mesure, collectivement, de réaliser cette ambition.

Paris, le 16 septembre 2013

Contact presse

Délégation à l'information et de
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>